

la CFDT,
encore influencée en grande partie
par sa vieille-garde catholique con-
servatrice, si elle parle du socialis-
me, n'a jamais indiqué par quelle voie
elle entendait renverser le capita-
lisme.
Ce qui est sûr, c'est qu'elle ne
veut pas que les actions de la clas-
se ouvrière profitent au PCF, tant
qu'elle n'a pas les forces nécessai-
res pour contrebalancer son influ-
ence.

Tout ceci nécessiterait de très lon-
gues explications.
Retenons simplement que dans ces con-
ditions, aucune direction syndicale
ne veut lancer une épreuve de force
contre le pouvoir.

Il est bien évident que nous ne vi-
sons pas ici les militants de base
qui par ailleurs peuvent être dé-
voués et compétents, mais n'ont pas
toujours une vue politique d'ensem-
ble du problème.

Lorsque l'action prend une ampleur
à caractère national, ce sont les
dirigeants nationaux qui prennent
les affaires en mains.

L'action que nous avons lancée se
heurte directement au gouvernement
patron, et visait à l'empêcher de me-
ner sa politique de rentabilisation
de nos établissements sur le dos des
travailleurs.

Nous n'étions pas les seuls concernés.
Toutes les entreprises nationales
sont dans le même cas.

Le risque d'extension du conflit é-
tait énorme, ce qui allait à l'encon-
tre des lignes politiques de l'ensem-
ble des syndicats.

Il fallait empêcher cette situation
de se développer.
C'est ce qui a été fait.

Nous savions depuis le début que les
choses devaient se passer ainsi.
C'est pourquoi, ne pouvant le dire sous
peine de démoraliser les travailleurs,
nous avons préconisé:

1) De poser clairement les revendica-
tions susceptibles de renforcer et
d'élargir l'action:

- Abolition de la loi anti-grève
- maintien et extension des avanta-
ges acquis
- les 40 heures tout de suite sans
diminution de salaires
- la prime à 16% intégrée au salaire
- intégration au statut de l'ensem-
ble des personnels.

2) De créer un rapport de force favora-
ble avant de négocier.

La négociation ne doit jamais être une
revendication. Elle doit intervenir
lorsque les travailleurs sont capa-
bles d'imposer leurs revendications.

3) De créer dans chaque chantier des
comités de grève élus par l'assemblée
de tous les travailleurs en lutte,
dont les membres seraient révocables
à tout moment.

En effet, cette forme d'organisation
est la seule qui puisse imposer aux
directions syndicales la volonté de
la base.

Elle permet de mener la grève jusqu'à
son terme dans l'unité totale, même si
certains syndicats désirent lâcher le
mouvement en chemin.

Elle évite qu'à la fin de l'action
chaque syndicat rejette sur l'autre
les responsabilités de ses échecs,
ou se glorifie du succès.

Les responsables sont dans ce cas
l'ensemble des travailleurs.

Elle ne vise pas à détruire les syn-



CHAQUE
SEMAINE

LIS POUCE

